



Orléans, le

CONVOCATION

Cher-e- Camarade,

Tu es prié-e- d'assister aux travaux du **Congrès Académique du SNES-FSU**
dont tu es membre élu-e*,
Jeudi 1er avril et vendredi 2 avril

Reçois, Cher-e- Camarade, nos meilleures salutations.

Joanna PFEIFFER et Olivier LELARGE

* Selon le Décret n°82-447 du 28 mai 1982, modifié par le Décret n°2013-451 du 31 mai 2013 - art. 1 : « **Art.13** - Des autorisations spéciales d'absence sont accordées, sous réserve des nécessités du service, aux représentants des organisations syndicales mentionnées aux 1° et 2°, qui sont mandatés pour assister aux congrès syndicaux ou aux réunions de leurs organismes directeurs, dont ils sont membres élus ou pour lesquels ils sont nommément désignés conformément aux dispositions des statuts, de l'organisation, dans les conditions suivantes : (...) »

SNES-FSU Orléans -Tours – 29 boulevard Rocheplatte 45000 ORLEANS – Tél. : 02.38.780.780
Site internet : www.orleans.snes.edu Mél : s3orl@snes.edu